



Examen complémentaire Passerelle Précisions au sujet du matériel autorisé

1. Matériel pour écrire

La plume ou le stylo ne sont pas fournis. L'utilisation du crayon de papier, du crayon de couleur et du stylo effaçable est interdite, sauf dans les éventuels dessins, cartes et schémas. Le papier est fourni au début de chaque épreuve par la direction de l'examen.

2. Matériel autorisé pour les épreuves selon les directives de l'examen

Le matériel et les ouvrages autorisés pour les épreuves sont décrits dans les directives de l'examen complémentaire Passerelle. Le présent document précise ces directives mais ne vous dispense pas de les connaître.

La direction ne dispose pas de matériel en réserve.

Les annotations sur les ouvrages sont interdites. Il est en revanche permis d'utiliser des post-it et des marque-pages (eux-mêmes sans annotation), ou encore de surligner au marqueur certains passages.

Sciences humaines (géographie / histoire)

L'*Atlas mondial suisse* doit obligatoirement être apporté à l'examen (édition 2017 de couleur blanche/réimpression de 2019). L'édition 2010 de couleur bleue est autorisée mais elle n'est plus à jour.



Sciences expérimentales (biologie / chimie / physique)

Mathématiques, épreuve écrite

L'utilisation d'une calculatrice de poche (voir point 3 de ce document) est autorisée.

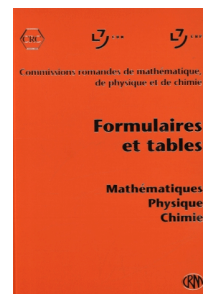
Le recueil de formules suivant doit être apporté à l'examen :

CRM, CRP, CRC, Formulaires et tables, Editions G d'Encre.

Commissions romandes de mathématiques, de physique et de chimie (édition de couleur orange)

L'avant-dernière édition (édition de couleur bordeaux) est autorisée mais elle n'est plus à jour.

L'utilisation d'un matériel de géométrie (compas, équerre, règle, rapporteur) peut être demandée.



Français, épreuve écrite

L'utilisation d'un seul dictionnaire monolingue des noms communs (portable, comme le Petit Larousse ou le Petit Robert) est autorisée. Les dictionnaires comprenant uniquement des noms propres ne sont pas autorisés.

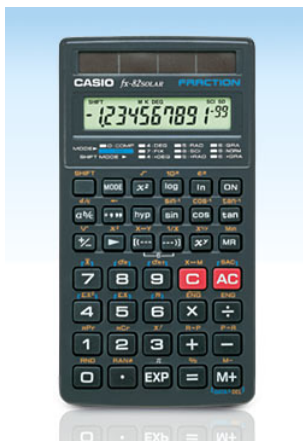
2^{ème} langue (allemand, anglais, italien), épreuve écrite

L'utilisation de dictionnaires ou lexiques est interdite.

3. Calculatrices

Pour les sciences expérimentales et les mathématiques, seuls les modèles de calculatrices suivants sont autorisés :

a) Casio FX-82 Solar



b) Casio FX-82 Solar II



c) Texas Instruments TI-30 eco RS



Tout autre modèle de calculatrice n'est pas autorisé.

4. Confiscation du matériel non autorisé lors d'une épreuve et échec à l'examen

Pendant une épreuve, la direction de l'examen se réserve le droit de contrôler le matériel. Tout matériel non autorisé ou non conforme est retiré immédiatement. Le matériel confisqué n'est pas remplacé et il est récupéré à la fin de l'épreuve.

L'examen n'est pas réussi si le ou la candidat-e s'est servi-e d'instruments de travail ou d'ouvrages non autorisés (RS 413.12, art. 22, al. 2, let. c)

Le 24.05.2022